

monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement que, dans toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre !

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Canadiens-Français, c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres—au moins dans cette enceinte—et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester in séparément unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; et tout en l'admettant comme prémisses, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques.

Il n'est donc pas inutile en cette grande fête de la patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute patrie ; et la seconde, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régit. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à faire une constitution digne de ce nom, s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

« C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les états, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence Suprême. »

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire ancienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation appellent toujours sur un oracle, sur une révélation particulière des Dieux, sur une protection miraculeuse du Ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'Illiade et l'Enéide en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

À l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit il faut le conserver. Ce peuple